



TINERAIRE:

Jour 1: Vol pour Assumption. Embarquement à Assumption.

Jours 2 à 4 : Aldabra

Jours 5 à 6: Cosmoledo

Jour 7: Astove

Jour 8: Débarquement à Assumption. Vol pour Mahe.

TARIFS NET MV Maya Dugong - croisière à la cabine FIT pour min. 10 personnes*

Les tarifs sont indiqués en USD par personne par croisière / Tous les tarifs incluent les taxes gouvernementales / TVA

	Hébergement pour 7 nuits en cabine Commandeur par personne partageant la cabine	Hébergement pour 7 nuits en Explorer cabine par personne partageant la cabine	Les redevances pour toute l'expédition par personne	Vol privé (IDC) Mahe-Assumption-Mahe par personne
Expédition de 7 nuits	5530 USD	5233 USD	875 USD	2875 USD

* Silhouette Cruises garantie le départ avec un min. 10 personnes; la croisière peut commencer avec moins de personnes, selon les circonstances.

Supplément cabine individuelle: 50% en supplément sur tous les cabines simples occupées

Le poids maximum autorisé pour les bagages sur vol intérieur est de 22 kg.

Hébergement: 7 cabines et un maximum de 14 personnes.

Le tarif comprend: La croisière selon le plan de l'itinéraire, repas en pension complète, équipage professionnel à bord, plongée avec instructeur PADI partie de l'équipage (réservoirs, ceintures, poids), l'équipement pour le snorkeling.

Le prix ne comprend pas: Location de matériel de plongée, les boissons, les vols internationaux, les transferts terrestres sur Mahé.

Communication: (E-mail et voix) selon la consommation

E-mails entrants et sortants - 32 USD / 1 Mo

Voix: appels sortants - 3 USD / min ou partie de et appels entrants - 1,5 USD / min ou partie de

Paiement & annulation

- La réservation sera confirmée avec un acompte de 25% du coût total de la croisière et du vol intérieur.
- Le deuxième paiement de 50% du prix de la croisière et du vol intérieur doit être payé 45 jours avant le départ.
- Le paiement final de 25% du prix de la croisière et du vol intérieur + le montant total des frais de débarquement doivent être payés 14 jours avant le départ.
- Annulation: plus de 60 jours avant le départ - les frais de réservation seront retournées, moins 5% du

prix de la croisière et du vol et les/des frais bancaires.

- Annulation: moins de 60 jours avant le départ - 25% des frais de réservation seront annulés.
- Annulation: moins de 45 jours avant le départ - 75% du prix de la croisière et du vol intérieur sera annulé.
- Annulation: moins de 14 jours avant le départ - 100% du prix de la croisière et du vol intérieur sera annulé, les frais de débarquement seront retournés moins les frais bancaires.

Remarques & Conditions

1. Silhouette Cruises Ltd, employés et membres d'équipage ne sont pas responsables pour tout retard ou frais engagés par les passagers en raison de problèmes de vol national (vol IDC Aldabra) ou international ou de cas de force majeure affectant le programme de la croisière.

2. Les passagers doivent souscrire une assurance voyage et une assurance médicale comprenant la plongée (si plongeurs) et l'évacuation par voie aérienne de l'Archipel des Seychelles en cas de nécessité ou d'urgence médicale.

3. L'équipage et le personnel de M.V. Maya's Dugong feront le maximum pour gérer soigneusement des appareils et d'équipements électroniques sensibles appartenant aux passagers. Silhouette Cruises Ltd, employés et membres d'équipage n'ont, pourtant, aucune responsabilité pour tout dommage ou perte de tel matériel sur voies terrestres ou maritimes au cours de la croisière.

4. Silhouette Cruises garantit le départ avec un minimum de 10 passagers. La croisière peut partir avec moins de passagers, selon les circonstances. En outre, passager, agent ou tour-opérateur doit être conscient de l'itinéraire et la croisière en dehors d'une séquence de croisières dans la région d'Aldabra ne peuvent être effectués que si les séquences se confirment. Silhouette Cruises Ltd se réserve le droit d'annuler toute réservation en tel cas et passager, agent ou tour-opérateur devra prendre en compte les circonstances particulières mentionnées ci-dessus. Silhouette Cruises Ltd remboursera passager, agent ou tour-opérateur, sauf pour les vols internationaux. Silhouette Cruises Ltd, employés et membres d'équipage, ne sera donc tenue responsable d'autre réclamation.

5. Si, avant le début du programme, périls de la mer, de force majeure ou de gros tempêtes sur le parcours ou les ports d'escale devraient rendre la navigation déconseillée ou dangereux pour la vie ou la santé des passagers ou pour le bateau, le capitaine, avec ou sans consultation de passager, agent ou tour-opérateur, a le droit de reporter /retarder le programme. De même, dans le cadre de l'exécution du programme, si de mauvaises conditions météo ou de la force majeure se produisaient, donc le débarquement des passagers ou l'entrée du bateau dans un port seront déconseillés, le capitaine a le droit de retarder ou reporter la navigation tant que les conditions ne permettent aux parties de faire des ajustements au programme y compris l'annulation de certains débarquements ou la révision des séquences de l'itinéraire.

6. Le passager, agents ou tour-opérateur devront comprendre et accepter que la fidélité à l'itinéraire est sujet à des conditions climatiques, à l'exploitation globale en toute sécurité du bateau ainsi que à des considérations de sécurité affectant les passagers et leurs diverses activités en mer et sous-marine. Ces considérations sont de la seule prévoyance du capitaine du navire et ses décisions de changer les éléments de l'itinéraire seront définitives.

7. Silhouette Cruises Ltd. préparera MV Maya's Dugong à un haut niveau technique pour assurer le bon fonctionnement du bateau durant la croisière et devra prévoir dans l'équipage des techniciens pour assurer le bon fonctionnement pendant toute la durée des croisières. Cependant, s'il devrait avoir des problèmes techniques à bord du MV Maya's Dugong difficile à résoudre au cours de la croisière, concernant l'utilisation des installations sur le bateau comme par exemple la climatisation ou des pièces de rechange manquant, passager, agent ou tour-opérateur va devoir accepter que les réparations ne puissent pas être garanties en raison de l'emplacement éloigné du bateau et va faire preuve de compréhension. Passager, agent ou tour-opérateur prendra en compte les particularités du voyage. Silhouette Cruises fera de son mieux pour que les inconvénients causés au passager, agent ou tour-opérateur restent à des niveaux minimaux.

8. En cas d'impossibilité d'effectuer une partie importante de l'itinéraire ou en cas d'annulation à la suite d'un problème technique, Silhouette Cruises Ltd remboursera passager, agent ou tour-opérateur le temps perdu au prorata du coût de la croisière. Silhouette Cruises Ltd, employés et membres d'équipage, ne sera donc pas être tenu responsable de toute autre réclamation.

9. Le bateau sera sous protection des gardes selon les exigences des autorités des Seychelles.

10. Dans l'éventualité peu probable de piraterie ou d'activité hostile dans la région qui rendrait dangereux la zone où le bateau se trouvait et Silhouette Cruises Ltd - avec ou sans recommandation des autorités - décidait d'interrompre la croisière, passager, agent ou tour-opérateur devrait accepter tel décision; Silhouette Cruises remboursera 100% le temps perdu au prorata du coût de la croisière. Silhouette Cruises Ltd, employés et membres d'équipage, ne sera donc pas tenu responsable de toute autre réclamation.

11. Dans l'éventualité peu probable d'un détournement du bateau, Silhouette Cruises Ltd, employés et membres d'équipage, ne sera en aucun cas tenu responsable de la sécurité et / ou le retour de passagers ou de leurs biens. De même, dans un scénario dans lequel des coûts d'extraction ou de déplacement des passagers hors du bateau ou d'une zone seraient engagés, y compris des vols charter ou autres moyens de transport, passager, agent ou tour-opérateur devra être d'accord à supporter ces coûts et aucune réclamation ne devra se faire contre Silhouette Cruises Ltd pour tel dépenses.

Je confirme que j'ai lu et suis d'accord avec les remarques et les conditions ci-dessus - Expédition Aldabra 2015

Nom du passager / Agent / Tour-opérateur

Signature Date